Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 07.11.12 | 45e année | No 35

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

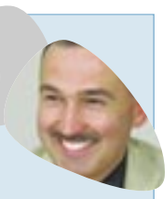

Prévenir plutôt que guérir

Ainsi pourrait-on résumer l'action de la Ville de Neuchâtel et de ses partenaires visant à protéger la jeunesse au moyen d'achats-tests d'alcool.

De quoi s'agit-il? Trop de jeunes ont un accès direct à l'alcool dans les magasins et les établissements publics, alors qu'il est interdit de remettre aux moins de 16 ans de la bière ou du vin ainsi que de l'alcool fort aux moins de 18 ans. Cette situation conduit à une surconsommation d'alcool provoquant des débordements sur la voie publique dont des actes d'incivilité graves.

Afin de remédier à cette tendance, il a été choisi d'agir en amont et de vérifier si les responsables d'établissements vendant de l'alcool le font à des jeunes. Si tel est le cas, il leur sera demandé de revoir la situation et de respecter scrupuleusement la loi.

Est-ce suffisant? Certainement pas. Une partie de notre jeunesse vit un mal-être persistant. Perte de repères, dilution des valeurs, craintes d'un avenir incertain. Les achats-tests ne suffiront donc pas à résoudre la question de fond. En revanche une prise de conscience des uns et des autres aidera à faire un bout du chemin.

L'important n'est-il pas d'agir plutôt que de subir?

Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité, co-président de l'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité

Le projet de réaménagement de la place Numa-Droz accepté lundi par le Conseil général redonnera à cet espace urbain le charme d'une vraie place. • **Photo: paysagestion**

La place Numa-Droz séduit

Devisé à 10 millions dont 4,5 à charge de la Ville, le projet d'aménagement de la place Numa-Droz a séduit une large majorité du Conseil général qui a clairement signifié au Conseil communal sa volonté d'aller de l'avant avec ce projet de qualité. Le peuple pourrait cependant avoir le dernier mot, le TCS ayant annoncé le lancement d'un référendum contre le crédit voté par 32 voix contre 7 et une abstention.

Tous les membres du Conseil général étaient présents lundi au moment de débattre de l'avenir de la place Numa-Droz qui, avec les réaménagements des Jeunes-Rives ainsi que du port et de ses alentours, doit donner un nouveau visage à Neuchâtel. Bien accueilli par les groupes à l'exception du PDC et d'une moitié du PLR, ce projet crée un giratoire sur l'actuelle place Numa-Droz – sur laquelle la vitesse sera réduite à 30 km/h – et recrée une vraie place tout en facilitant l'accès au lac pour les piétons.

Cela fonctionne ailleurs

Plusieurs intervenants ont rappelé que ce type d'aménagement fonctionnait à satisfaction ailleurs en Suisse et que la Ville, dont la santé financière est excellente, avait les moyens d'investir dans des aménagements qui accroîtront l'attrait de la capitale, ceci d'autant plus que seule la moitié de l'investissement en question sera à sa charge.

Un changement qui inquiète

Relayant le point de vue du TCS et du Commerce indépendant de détail (CID), six conseillers généraux PLR et l'unique représentant du PDC ont refusé le projet arguant que la fluidité du trafic et la sécurité n'étaient pas garanties et que la suppression de 44 places de parc n'était pas admissible.

Convaincus que la bonne santé commerciale du centre-ville nécessite que l'on puisse y accéder en voiture, les groupes PLR et socialiste ont déposé un postulat demandant au Conseil communal d'augmenter le nombre de places de parc lors d'événements particuliers, les jours de marché par exemple (lire aussi en p. 8). (pn)

La Ville de Neuchâtel lance une campagne de prévention contre la vente d'alcool aux mineurs.

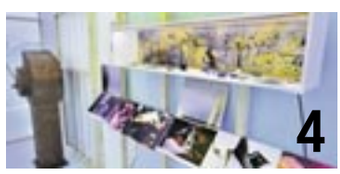

Coup d'œil sur la nouvelle exposition du Musée d'ethnographie, intitulée « Hors-champs ».

L'Eglise rouge accueillera samedi prochain un concert d'orgue, de flûte traversière et de trompette.

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

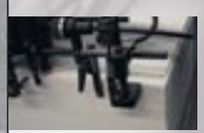

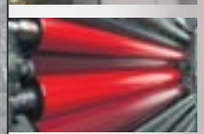

L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique

imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37

Dans ce numéro

Hors-champs

Le Musée d'ethnographie présente une exposition passionnante, pleine de poésie et d'humour, sur l'usage des images en anthropologie avec le Grand Nord en toile de fond. A voir jusqu'à l'automne prochain.

Page 4

Numa-Droz

Non sans discussions, le Conseil général a donné son feu vert lundi soir au projet de réaménagement de la place Numa-Droz. La section neuchâteloise du Touring club suisse (TCS) menace toutefois de saisir le référendum.

Page 8

Accueil parascolaire

Les élèves du collège des Parcs bénéficieront bientôt d'une structure d'accueil extrascolaire à la fois plus grande et plus proche de leur école. Le Conseil général a autorisé la Ville à acheter une maison afin d'y déménager le Serpentin.

Page 9

Entre Suisse et Russie

Samedi 17 novembre, trois musiciennes d'origine russe donneront un concert de musique suisse et russe au Théâtre du Pommier. Rencontre avec Sofia de Salis, flûtiste et initiatrice du projet.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 21 novembre 2012.

La Ville de Neuchâtel lance une campagne de prévention de la consommation d'alcool des mineurs

Des achats-tests d'alcool seront effectués en ville de Neuchâtel par des jeunes de moins de 16 ans, sous la responsabilité de la Croix-Bleue romande.

Protéger les jeunes des dangers de l'alcool

« A 15 ans, 13% des filles et 27% des garçons consomment de l'alcool au moins une fois par semaine en Suisse.» Forte de ce constat, la Ville de Neuchâtel lance une campagne de prévention contre la vente d'alcool aux mineurs. Associée à GastroNeuchâtel et au Commerce indépendant de détail (CID), elle compte sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés avec des achats-tests dans différents points de vente, situés sur le territoire communal. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une politique, qui vise à diminuer la consommation excessive d'alcool sur la voie publique.

En Suisse, la vente de bière et de vin aux moins de 16 ans et la vente de boissons spiritueuses aux moins de 18 ans sont interdites. Les commerces et autres établissements, qui vendent de l'alcool en ville de Neuchâtel, ont reçu la semaine dernière un courrier les informant des achats-tests. «Le but des achats-tests consiste à sensibiliser le personnel des établissements et des commerces aux dispositions légales existantes. Il s'agit d'une mesure de prévention et non de répression. Raison pour laquelle nous avons décidé d'informer les différents points de ventes à ce sujet», précise Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la Sécurité.

Une série d'achats d'alcool

Du 7 novembre au 22 décembre prochains, une série d'achats d'alcool sera effectuée sur le territoire communal par des jeunes âgés de 13 à 15 ans et demi. Ces achats-tests seront toujours réalisés sous la surveillance d'un adulte et sous la responsabilité de la Croix-Bleue romande. Si le vendeur ne remet pas d'alcool aux mineurs, il sera félicité. Dans le cas contraire, il sera rendu attentif au fait qu'il n'a pas respecté la loi et se verra proposer un soutien par la Croix-Bleue romande ou par la Fondation Neuchâtel Addictions (FNA). «L'objectif du projet n'est pas la poursuite ou la sanction, mais bien la protection de la jeunesse», relève Pascal Sandoz.

Cartographie de la situation

La Croix-Bleue romande analysera les résultats de manière à établir une cartographie de la situation actuelle. Les commerces et autres établissements testés recevront une lettre personnalisée avec le résultat obtenu. Le comité de pilotage du projet, composé de la Ville de Neuchâtel, de la Croix-Bleue romande, du CID, de GastroNeuchâtel, de la FNA, de la Police cantonale du commerce, du Centre de loisirs et de la Régie fédérale des alcools, définira début 2013 la suite du processus, sur la base de l'analyse globale des résultats fournie par la Croix-Bleue.

Bémol à l'alcool

La Ville de Neuchâtel s'est dotée en 2005 de l'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité. Constitué de représentants de diverses institutions de la place, il a pour objectif d'appréhender le problème de la sécurité de manière pluridisciplinaire tout en tenant compte de l'aspect social. En 2009, l'Observatoire a décidé de traiter les différents problèmes liés à la surconsommation d'alcool à Neuchâtel. C'est ainsi que le groupe de travail «Bémol à l'alcool» a vu le jour. Ses membres recherchent des solutions en amont pour faire face aux nuisances engendrées par la consommation excessive d'alcool sur la voie publique. Outre le concept d'achats-tests, le groupe a déjà mis sur pied les soirées Midnight Sports & Spots, durant lesquelles les jeunes participent à différentes activités sportives ou culturelles sans consommer d'alcool. (ak)

Nouvelle exposition au Musée d'ethnographie

« Hors-champs »

« Hors-champs », la nouvelle exposition du Musée d'ethnographie (MEN), s'ouvre sur une alignée de frigidaires pour se poursuivre dans un désert de glace parsemé de bâtiment inuits, d'igloos et d'un kayak. Mais le Grand Nord n'est qu'un prétexte pour illustrer un thème plus vaste: la construction et l'usage des images en anthropologie. Une exposition passionnante, pleine d'humour et de poésie, à voir jusqu'à l'automne prochain.

« Hors-champs » est le deuxième volet d'une réflexion engagée par le MEN et l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel autour du patrimoine culturel immatériel. Les deux institutions travaillent ensemble à comprendre les implications et les conséquences de la mise à l'agenda international par l'Unesco de la sauvegarde de cette nouvelle forme de patrimoine, et qui s'est traduite en Suisse par l'élaboration d'un inventaire national de 167 traditions « vivantes », dont la fondue.

L'exposition évoque notamment l'inventaire des traditions vivantes dressé par la Suisse, dont le savoir-faire horloger.

L'image après le son

Alors que « Bruits », la première exposition du MEN sur ce thème, traitait de la constitution du patrimoine sonore, « Hors-champs » s'intéresse à la manière dont ces coutumes et savoir-faire sont représentés visuellement. Qu'il s'agisse de photos, de films, de dessins ou d'objets, l'image semble en effet l'arme la plus efficace et la plus neutre pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel. Cependant, toute image suppose d'adopter un point de vue et d'éliminer ce qui est hors du cadre. L'exposition s'intéresse tant à ce qui est révélé par l'image qu'à ce qui est laissé dans l'ombre, tout aussi révélateur.

Six thèmes, trois approches

Six domaines de réflexion sont abordés dans l'exposition: l'image qui sert à classer le monde, mais aussi à combler l'absence du geste, à imiter le réel, à se souvenir, à extrapoler et à esthétiser la réalité, énumère le directeur du MEN Marc-Olivier Gonseth. Ces thèmes sont interrogés sur trois différents niveaux: l'approche muséale, la navigation virtuelle et une vision poétique associant l'art et l'ethnographie.

De l'art de touiller la fondue

Cela vous paraît abstrait? Alors, laissez-vous séduire par cette exposition, qui fait cohabiter une foule d'objets, de photos et de tableaux de cultures d'ici et d'ailleurs, dont une collection de « poupées ethniques » ou un cercueil grandeur nature en forme de téléphone portable qu'une ethnologue bernoise a fait fabriquer par des sculpteurs sur bois ghanéens. Et laissez-vous harponner par les installations interactives, dont ce jeu vidéo d'une drôlerie consommée sur l'art de touiller la fondue.

L'exposition s'accompagne de toute une série d'événements, dont des ateliers pour les enfants ou des visites guidées, qui ont lieu chaque premier dimanche du mois lors du brunch. Programme complet sur www.men.ch. (ab)

Hors-champs: à voir jusqu'au 20 octobre 2013 au Musée d'ethnographie, de 10 à 17 heures du mardi au dimanche. Entrée gratuite le mercredi.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ». Mercredi 14 novembre à 12h30, visite guidée de l'exposition temporaire « Je vous aime encore plus sur votre portrait » Rousseau ou le culte de l'image, par Rossella Baldi.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Ouvert ma-di, de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 13 janvier 2013, exposition « Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passions ».

Mardi 13 novembre à 12h15, « Neuchâtel et le commerce international », visite ciblée de l'exposition « Neuchâtel, une histoire millénaire », par Vincent Callet-Molin.

Mardi 20 novembre à 12h15, « Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passions », visite commentée par Jérôme Gogniat.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 20 octobre 2013, exposition « Hors-champs ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Dimanche 11 novembre, brunch et visites guidées, animation pour les enfants dès 4 ans, à 11h.

Mercredi 14 novembre de 14h à 16h, atelier pour enfants (7 à 9 ans), « Qu'est-ce qui se cache autour d'une image ? ».

Jusqu'au 31 décembre « Retour d'Angola »

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir… ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 21 octobre au 25 novembre, exposition Laurent Wolf, dessins récents. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre, exposition « Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz », caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 2 au 29 novembre, exposition duo « Toujours à toi », de Jean-François Husson et Romana Brühlmann. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars 2013, exposition « Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard », ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Mardi 20 novembre à 19h, conférence de Thibault Lachat, « Evolution de la biodiversité en Suisse depuis 1900. Entrée libre.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 15 novembre, exposition Superamas/Phase 2/Cerveau Morille. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Hôpital Pourtalès (Maladière 45), hall d'entrée, du 23 octobre au 28 novembre, exposition « Le deuil d'un enfant éphémère ». Jeudi 15 novembre entre 18h et 20h, rencontre avec l'équipe soignante de la maternité.

Home de Clos-Brochet (av. de Clos-Brochet 48), du 26 octobre au 26 novembre, exposition Martine Jornod, peinture à l'huile et pigments naturels, tous les jours de 14h à 18h.

Divers

Temple du Bas, lundi 19 novembre à 20h, table ronde et débat « Les religions sur la place publique, un enjeu pour la laïcité », organisé par l'EREN.

Salle des Pasteurs (Collégiale 3), samedi 17 novembre de 17h à 19h, soirée sur le thème « A table »: « Petite ballade gourmande et musicale au pays des mots », organisée par l'Association pour la Collégiale.

L'actualité culturelle

Les concerts de Camille

Le premier concert de la nouvelle saison 2012-2013 des concerts de Camille aura lieu jeudi 8 novembre à la Bibliothèque des Pasteurs. Le pianiste Paul Coker aura « carte blanche ». Contraint depuis fort longtemps à jouer avec une seule main, cet artiste hors du commun – établi à Neuchâtel où il enseigne – présentera un programme d'œuvres composées pour la main gauche et, pour la première fois depuis quinze ans, pour les deux mains.

Bibliothèque des Pasteurs, escaliers de la Collégiale 3, jeudi 8 novembre à 20h, Renseignements et réservations : www.lesconcertsdecamille.ch ou au numéro 079 379 53 69. Entrée : Fr. 25.–, étudiants Fr. 20.–, gratuit jusqu'à 18 ans.

Contes

Jean-Claude Botton a la voix ronde et souriante du conteur-voyageur. Depuis

plus de vingt ans, il parcourt la France et le monde pour conter et surtout partager des histoires de tracteurs, de bistrot et de recettes amoureuses puisées dans des contes traditionnels et dans des lectures poétiques comme Garcia Lorca ou Pablo Neruda. Jeudi 8 novembre, il sera l'hôte de l'Association Paroles et présentera un spectacle à déguster comme un repas gastronomique : « Mots d'amour, plumes de velours ».

Le Salon (sous le Bleu Café), fbg du Lac 27, jeudi 8 novembre, à 20h. Prix : Fr. 20.–, AVS, AI : Fr. 15.–, Etudiants et demandeurs d'emploi : Fr. 10.–. Réservations, par téléphone au 078 724 36 46 (laisser un message) ou par courriel à paroles@hotmail.ch.

Culture Nomade

Le Quintette Kolchika se produira, jeudi 15 novembre, au Salon du Bleu Café. Les musiciens et musiciennes formant cet ensemble se sont réunis autour de l'amour de la musique et de la culture de leur patrie, la Géorgie. La synthèse des riches expériences artistiques de chacun confère à leurs arrangements une sonorité toute particulière. Leur musique est virtuose et sensible, pleine de tempérament et tendre à la fois. Leur intention et vision est de faire connaître et de transmettre au public la richesse de la musique géorgienne à travers concerts et ateliers.

Le Salon (sous le Bleu Café), fbg du Lac 27, jeudi 15 novembre, à 20h. Réservations par téléphone au 032 725 68 68.

Causeries de l'Académie

Didier Challand, architecte et auteur de recherches sur l'espace de l'habitation collective tiendra une conférence, vendredi 16 novembre, dans le cadre des Causeries de l'Aca. Il s'intéressera aux espaces non construits, aux interstices de tels quartiers résidentiels, anciens ou actuels, et plus précisément à leur potentialité, sous-exploitée c'est certain, de servir de trame ou de canevas à de fertiles entretissages.

Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18, vendredi 16 novembre, de 18h30 à 20h, sur inscription : sophie.vantieghem@gmail.com ou au secrétariat au 032 725 79 33. Prix : Fr. 10.– (tarif normal), gratuit pour les étudiants à l'Académie de Meuron.

Georges-Henri Pantillon donnera un concert sur les orgues de la Basilique Notre-Dame

Orgue, flûte et trompette

Après avoir fêté ses 80 ans en musique l'an dernier au Temple du Bas, l'organiste et pianiste Georges-Henri Pantillon est de retour sur scène. Il donnera un concert sur les orgues de l'Eglise rouge samedi 17 novembre à 20 heures, en compagnie de sa petite-fille Anne-Laure Pantillon à la flûte traversière et de Sylvain Tolck à la trompette. Le programme, romantique à souhait, sera repris le lendemain à La Chaux-de-Fonds.

L'Eglise rouge accueillera un concert d'orgue, de flûte et de trompette, avec notamment des œuvres de Mendelssohn, Bach, Fauré et Saint-Saëns.

Comme il n'existe pratiquement aucune littérature pour orgue, flûte et trompette, Georges-Henri Pantillon a transcrit quatre « Chants sans paroles » et deux mouvements de la 4e Sonate pour orgue de Mendelssohn pour ces trois instruments. Outre ces pièces de résistance, le programme comprend également un grand prélude et fugue pour orgue ainsi qu'une sonate pour flûte de Jean-Sébastien Bach, un concerto baroque italien de Pietro Baldassari pour cornet, ainsi que des pièces françaises pour flûte et orgue de Gabriel Fauré et Camille Saint-Saëns. Des œuvres variées, colorées et très expressives !

Une affaire de famille

Issu d'une célèbre famille de musiciens, Georges-Henri Pantillon est une figure bien connue des Neuchâtelois pour avoir tenu durant plus de 30 ans les orgues du Temple du Bas, enseigné la musique aux gymnases de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et dirigé de nombreuses chorales. Il s'est également régulièrement produit en concert dans toute l'Europe. Ses trois fils sont tous des musiciens professionnels.

Perpétuant la tradition familiale, sa petite-fille Anne-Laure est flûtiste professionnelle. Elle joue avec l'orchestre de Fribourg et enseigne au Conservatoire de Neuchâtel. Sylvain Tolck, brillant élève au conservatoire de Genève, est 1re trompette de l'ensemble symphonique de Neuchâtel (ESN).

Samedi 17 novembre à 20 heures à l'Eglise rouge et dimanche 18 novembre à 17 heures au Grand Temple de La Chaux-de-Fonds. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle

Hiver nomade

De Lausanne à Payerne, entre rafales de pluie et bourrasques de neige, la campagne romande tout en clair obscur est superbe en hiver. Le réalisateur Manuel von Stürler nous la fait redécouvrir à la faveur d'un magnifique documentaire intitulé « Hiver nomade » qui raconte le périple d'un berger bourru mais attachant et de son apprentie bretonne de 28 ans partis pour une transhumance de quatre mois avec huit cents moutons, trois ânes et quatre chiens. Ce long-métrage émouvant n'a pas pour moindre mérite de montrer le juste rapport de l'humain à l'animal. Nos deux bergers aiment leurs bêtes par dessus tout mais ne sourcillent pas le moins du monde lorsque le propriétaire du troupeau vient prélever quelques dizaines de têtes pour la boucherie… Ce documentaire exceptionnel distribué par JMH à Neuchâtel, que l'on a découvert en avant-première lors de la Fête du cinéma en présence du réalisateur, de la jeune bergère et… d'Olivia Pedroli qui signe là de façon très convaincante sa première musique de film, évoque aussi le nomadisme, les rapports humains et le mitage de la campagne helvétique par l'habitat individuel ! A déguster avant que cette forme de transhumance ait totalement disparu.

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

27.–

Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux

Des balades à croquer

Cet ouvrage, véritable balade artistique et culinaire, est né de deux passions: la nature et l'aquarelle. Dadou vous invite, au fil des pages, à découvrir ou revisiter notre beau pays de Neuchâtel. Au-delà de l'expression picturale, vous y trouverez quelques recettes gentiment offertes par des restaurateurs de la région.

A vous, pour le plaisir des yeux et du palais…

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

…… ex. de l'ouvrage **«Des balades à croquer»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.–.**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Parlement des Jeunes

L'éducation sexuelle à l'école menacée ?!

Lors de sa dernière séance plénière, le Parlement des Jeunes (PJNE) a abordé une discussion suscitée par un article de presse qui parlait de réduction des cours d'éducation sexuelle dans les classes.

La commission «sexualité» du Parlement des Jeunes collabore régulièrement avec l'organisation *Santé Sexuelle Suisse* (autrefois PLANeS) afin de mieux cibler la prévention dans le domaine de la sexualité et ainsi améliorer son efficacité auprès des jeunes. De par son engagement ainsi que son travail complémentaire aux organisations professionnelles en matière d'éducation et de prévention de la santé sexuelle, le Parlement des Jeunes est fermement opposé à une diminution ou une suppression des cours dans le cadre scolaire, au contraire, ses membres aimeraient voir cette offre se développer et s'améliorer.

Hypersexualité ou abstinence ? C'est la question que se posent les politiciens. Doit-on aller dans les extrêmes ? La commission «sexualité» se demande plutôt quels sont les besoins des jeunes en information et en prévention et comment y remédier pour favoriser le dialogue autour d'une santé sexuelle saine.

«Si personne ne te dit que l'attouchement c'est mal, comment peux-tu le savoir ? Le GIS permet aux enfants une information qui ne leur est souvent pas transmise autrement», explique Michael Otero, le responsable de la commission sexualité du PJNE. Les jeunes sont souvent aussi gênés que les parents pour aborder cette thématique et il est parfois plus simple d'ouvrir le dialogue avec des professionnels qui sauront trouver les mots adéquats sans être intrusifs. La commission «sexualité» du PJNE s'estime complémentaire car le dialogue est souvent plus facile entre jeunes. Actuellement, nous travaillons sur un projet intitulé *permis de séduire* qui vise à prévenir les risques à travers des informations utiles, des explications simples mais complètes.

De plus, la commission pense à la création d'une application Smartphone. C'est une des idées qui a germé dans la tête de Michael Otero lors de la réunion européenne pour les jeunes à propos de sexualité : YSAFE. Transmettons les bons outils, les bons conseils et les bonnes manières. Les générations précédentes sont là pour transmettre à la génération actuelle, la communication et l'information sont essentielles !

Maxime Phillot, trésorier du PJNE

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, jeudi 8 novembre, Pony Pony Run Run / The Jamborines. Ouverture des portes à 20h, début des concerts 21h. Fr. 35.– Prélocation Petzi, Fr. 20.–.
Samedi 9 novembre, TERRIBLE STYLE, Dj Luciano, DJ Manza, Fernando Soares, Face.B, AVNY. Ouverture des portes 23h. Prélocation Petzi Fr. 20.– / Fr. 12.– en prélocation / Fr. 10.- avant minuit.
Vendredi 16 novembre, BASS FACTORY VOL 2. Ouverture des portes 22h. Prélocation Petzi Fr. 25.– / Fr. 20.– avant 23h / Club 18+.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Mercredi 7 novembre, à 20h15, FC Serrières I – Bôle, Juniors A
Jeudi 8 novembre, à 20h15, FC Serrières II – FC Boudry, 2e ligue
Vendredi 9 novembre, à 20h, Espagnol – Cortaillod, Véterans
Samedi 10 novembre, à 9h, FC Serrières II – Deportivo, Juniors E
A 10h30 FC Serrières I – Le Parc, Juniors E
A 12h, FC Serrières I – Grpm La Côte, Juniors D
A 14h, FC Serrières – Le Parc, Juniors A
A 17h, ASI Audax I – Ticino, 2e ligue
Dimanche 11 novembre, à 10h, Helvetia – Sonvilier II, 4e ligue
Mercredi 14 novembre, FC Serrières I – FC Schötz, 1re ligue
Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Mercredi 7 novembre, 20h, FC Serrières – Team la Charrières, Coupe NE Juniors C
Mercredi 14 novembre, 20h15 FC Serrières – Colombier, Juniors A

Stade de la Maladière
Mercredi 7 novembre, à 20h Xamax 1912 – Moutier, 2e ligue interrégionale
Samedi 10 novembre, à 14h, Xamax M17 – Team Vaud, M-18
A 18h, Xamax 1912 - Portalban-Gletterens, Qualification coupe Suisse
Dimanche 11 novembre, à 14h30, FC Bienne – St.-Gall, Coupe Suisse

---

Rugby
Terrain de Puits-Godet
Samedi 10 novembre, 15h, Neuchâtel RC – RC Nyon II, LNB

Unihockey
Maladière, halle A, salles 1 à 3
Samedi 10 novembre, à 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche – UHT Arno, 2e ligue

---

Volleyball
Maladière, halle B, salle 4
Samedi 10 novembre, 14h, NUC I – Colombier Volley II, F-M17B
A 16h, NUC II – VBC Le Locle, F-M19

Gymnastique
Halle de sport de la Riveraine, Salle 1 à 3
Dimanche 11 novembre, 14h30, Gala annuel de la Gymnastique Serrières

---

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Mercredi 7 novembre, à 20h, HC Serrières-Peseux II – HC Le Locle II, 4e ligue
Samedi 10 novembre, à 11h30 HC Université Neuchâtel – HC Moutier, Moskitos A
A 16h30 (nouvelle Halle), HC Val-de-Ruz – HC Star La Chaux-de-Fonds, 3e ligue
A 17h30, HC Université-Neuchâtel – Forward-Morges, 1re ligue
Dimanche 11 novembre, à 11h, HC Université Neuchâtel – CP Fleurier, Minis A
A 16h30, HC Université Neuchâtel – HC Villars, LNC Féminine
Mercredi 14 novembre (nouvelle halle), à 20h15 HC Serrières-Peseux I – HC La Vallée-de-Joux, 2e ligue

Le Conseil général donne son feu vert pour le réaménagement de la place Numa-Droz

« Le meilleur moment pour aller de l'ava

Le Conseil général a approuvé lundi soir par 32 voix contre 7 et une abstention le crédit de 9,8 millions de francs relatif à l'aménagement de la place Numa-Droz. La gauche s'est montrée unanimement favorable au projet, alors que le PLR, lui, était partagé. Le seul représentant du groupe PDC s'est quant à lui, fortement opposé à l'aménagement proposé. Au vu de la santé des finances de la Ville de Neuchâtel, Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies a estimé qu'il s'agissait du « meilleur moment pour aller de l'avant ».

« Oui à la cohabitation et au respect mutuel », s'est exclamé Amelie Blohm Gueissaz, pour une partie du groupe PLR. Et d'ajouter : « A Köniz, le réaménagement routier a également été accueilli avec scepticisme. Les usagers se sont heurtés à leurs habitudes et ont apprivoisé ce nouveau mode de fonctionnement. Le projet d'aménagement de la place Numa-Droz nécessitera un changement des mentalités.» En effet, les différents usagers cohabiteront sur la place Numa-Droz. Dans ce périmètre limité à 30 km/h, les transports publics garderont la priorité tout en restant sur leur propre voie aux arrêts, comme à l'avenue du Premier-Mars. Un nouvel arrêt de bus verra le jour devant le Collège latin. Les piétons, qui ne seront pas prioritaires, traverseront la route où bon leur semblera, grâce notamment à de larges bermes centrales.

« Ce projet permettra de créer une nouvelle atmosphère sur la place Numa-Droz, qui se présente comme une extension naturelle de la zone piétonne », a précisé Nicolas de Pury pour le groupe PopVertsSol. Lors de la présentation, début 2010, de l'avant-projet d'aménagement de la place Numa-Droz, le groupe socialiste était dubitatif. Depuis, le Conseil communal a travaillé de concert avec plusieurs commissions du Conseil général, dont notamment la Commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération, pour améliorer le projet. « La surface de réaménagement a triplé. La création d'une zone 30 km/h mettra un terme à la situation actuelle, où les piétons sont parqués sur des petits ilots de béton », a précisé Mathieu Béguelin, pour le groupe socialiste.

Problèmes de sécurité ?

La suppression des passages piétons et la limitation à 30 km/h ont soulevé de nombreuses inquiétudes sur les bancs PLR et PDC. « La sécurité n'est pas assurée avec la suppression des passages piétons, ce qui pose problème dans un carrefour aussi animé », a déploré le PDC Vincent Pahud. Même son de cloche chez une partie du PLR appuyé par Félix Gueissaz, pour qui la place Numa-Droz devrait conserver sa limitation de vitesse à 50 km/h. Les opposants au projet se sont également déclarés sceptiques quant à la fluidité du trafic sur un axe routier cantonal, limité à 30 km/h et affublé d'un giratoire. Avis partagés par la section neuchâteloise du TCS, qui a lancé mardi matin avec le Commerce indépendant de détail (CID) et l'Automobile Club de Suisse (ACS) un référendum contre le projet d'aménagement de la place Numa-Droz pour des raisons de sécurité.

L'épineuse question du stationnement

Le projet prévoit de supprimer 44 places de parc. « On a souvent envie de stationner près de tout comme dans les villages, mais dans les villes ce n'est plus possible », relève la PLR Amelie Blohm Gueissaz. Trois parkings souterrains, qui disposent encore de places inoccupées, ceinturent le centre-ville. « Nous avons encore une marge de manœuvre avec les parkings en ouvrage », a commenté Nicolas de Pury, pour le groupe PopVertsSol. Les groupes PLR et socialiste ont déposé un postulat « pour accroître l'offre en places de parc lors d'événements particuliers au centre-ville ». Ce à quoi Pascal Sandoz a répondu que « le Conseil communal inscrirait cette proposition dans les mesures d'accompagnement de l'aménagement de la place Numa-Droz ».

Des craintes et de l'enthousiasme

« Le Conseil communal est convaincu que ce projet offrira un second souffle au centre-ville », a insisté le directeur des Infrastructures et Energies. L'aménagement de la place Numa-Droz est devisé à 9,8 millions de francs. Après déduction de la participation de la Confédération, du Canton et de TransN, le montant à charge de la Ville s'élève à près de 4,6 millions de francs. Au vu de la bonne situation financière de la Ville de Neuchâtel, les groupes ont admis qu'il s'agissait du moment opportun pour investir dans ce projet. « On peut se le permettre », a commenté la PLR Amelie Blohm Gueissaz. « Il est normal qu'un tel projet suscite à la fois des craintes et de l'enthousiasme : c'est un changement de taille », a conclu Pascal Sandoz. (ak)

Le Conseil général a largement accepté de créer une vélostation à la place Blaise-Cendrars pour améliorer l'accès des vélos à la gare.

Feu vert du Conseil général à l'achat d'u

Le nouveau

C'est à l'unanimité que le Conseil général a donné son aval à l'achat de l'immeuble sis rue des Parcs 59 qui sera réaménagé de façon à pouvoir accueillir les élèves du collège des Parcs. Cette nouvelle structure d'accueil parascolaire appelée à remplacer le Serpentin offrira dès la rentrée scolaire 2013 65 places, soit 20 de plus qu'actuellement.

Constatant ses nombreux avantages, les groupes du Conseil général n'ont pas sourcillé au moment de voter le crédit de 1,65 million de francs nécessaire à l'acquisition de cet immeuble (à quoi il faut en ajouter 210'000 pour sa transformation), qui réunit de nombreuses qualités : jardin au sud, proximité immédiate du collège, traversée de la rue sécurisée par des feux…

nt »

L'immeuble de la rue des Parcs 59 permettra d'offrir 65 places d'accueil parascolaire dès la rentrée scolaire 2013, soit 20 de plus qu'actuellement.

n immeuble pour y créer une structure d'accueil parascolaire

Serpentin fait l'unanimité

Vingt nouvelles places

PopVertsSol a soutenu cette acquisition utile et nécessaire. Le PS lui a emboîté le pas tout en regrettant que l'on sacrifie des logements pour réaliser cette structure d'accueil. Egalement favorable, le PLR a souligné le gain de sécurité et de temps de trajet pour les enfants apporté par la proximité du bâtiment avec le collège. La conseillère communale Christine Gaillard a tenu pour sa part à rassurer les voisins : les deux places de parc « dépose-minute » seront créées sur le domaine privé et non pas soustraites à celles en zone bleue située sur la rue des Parcs.

Ibanda fait réagir

Le Conseil général a également pris connaissance lundi de la réponse du Conseil communal à une interpellation PLR qui demande si l'Exécutif a l'intention d'étatiser les structures d'accueil parascolaires et pose des questions précises au sujet de l'Association Ibanda. Dans sa réponse, celui-ci explique que la Ville subventionne la crèche privée Ibanda depuis 2003. Il y a quelques années, l'Association Ibanda a par ailleurs ouvert un accueil parascolaire et sollicité des subventions communales pour ce dernier. Une demande que la Ville a toujours refusée.

Plainte pénale

Afin de pouvoir répondre de façon précise, le Conseil communal a estimé nécessaire de faire la lumière sur la gestion financière d'Ibanda. Or, les éléments apparus lors de ses analyses ne lui ont pas permis de statuer définitivement sur plusieurs questions, raison pour laquelle il a déposé plainte auprès du Ministère public en parallèle à une dénonciation déposée par l'autorité de surveillance cantonale. Le Conseil communal n'en dira pas plus à ce sujet tant et aussi longtemps que l'instruction pénale ne sera pas terminée. Il précise cependant que la procédure en cours n'empêche aucunement le subventionnement des 38 places d'accueil pour jeunes enfants chez Ibanda.

Interpellateurs insatisfaits

Au nom des interpellateurs, Jean-Charles Authier (PLR) s'est déclaré insatisfait des réponses fournies par le Conseil communal qui a, selon lui, éludé plusieurs des questions et s'est lancé dans un plaidoyer pro domo. L'élu PLR s'est toutefois déclaré ravi d'apprendre que les subventions pour l'accueil des enfants sont les mêmes dans le public que dans le privé. (pn)

Améliorer l'accès des vélos à la gare

Le Conseil général a approuvé par 39 voix contre une PLR la création d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars. L'ensemble des groupes s'est montré enthousiaste face au projet. Pour 150 francs par an, les abonnés auront la possibilité de déposer et de retirer leur vélo 24/24 heures et 7/7 jours dans un local fermé. Cette première installation permettra de mieux cerner les besoins futurs en la matière. « L'aménagement de cette vélostation s'inscrit dans une volonté de favoriser l'accès à la gare. C'est une première dans le canton de Neuchâtel », a indiqué Olivier Arni, directeur des Transports. Par ailleurs, en complément de l'offre proposée par Neuchâtelroule, un projet d'implantation d'un système de vélos en libre service devrait voir le jour en 2013. Un test est en cours à la rue du Concert. (ak)

Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Le groupe PopVertsSol a soutenu à l'unanimité le projet réaménagement de la place Numa-Droz.

Groupe Socialiste

Mathieu Béguelin : On dit souvent que lorsqu'on a une merveille sous les yeux en permanence, on ne la voit plus. Neuchâtel a ainsi quelque peu oublié son lac.

Les aménagements des décennies passées n'ont pas cherché à recréer le lien que notre ville a entretenu avec ses rives des siècles durant. Voici que nous nous attaquons à un vaste chantier de réaménagement de notre ville pour lui faire renouer ses liens avec son lac. Le projet de réaménagement de la place Numa-Droz poursuit plusieurs buts : réduction du trafic de transit, meilleure accessibilité du centre-ville et réappropriation de l'espace public par les habitant-e-s.

En passant le tronçon Numa-Droz – Poste en zone 30, supprimant du même coup les feux, le trafic automobile va se fluidifier et les habitant-e-s pourront redécouvrir une place où il fera bon s'asseoir et contempler les Alpes bernoises.

Le temps où l'on attendait, impatient, sous la pluie, que le feu passe au vert pour enfin pouvoir traverser sera lui aussi révolu. Les piétons pourront traverser la place en tous points, que ce soit pour une ballade le long des quais, se rendre à la bibliothèque ou à la poste. Dans le même élan, le projet prévoit un nouvel arrêt de bus, juste devant le lycée et la bibliothèque, favorisant les transports publics et la mobilité douce.

Reste la question du stationnement, certaines places étant appelées à disparaître. Si nous sommes conscients de l'inquiétude que cela peut susciter chez certains commerçants, nous sommes convaincus que la vaste question de l'attractivité de notre zone piétonne ne saurait se résumer à quelques places de parc. C'est à notre avis, le dialogue initié entre la Ville et les acteurs du centre-ville qui permettra d'apporter les nombreuses réponses qui permettront de soutenir l'activité commerçante en zone piétonne, tout comme le réaménagement de la place Numa-Droz va permettre au centre-ville de renouer avec le lac qui le borde.

Groupe PopVertsSol

Nicolas de Pury : La situation actuelle de la place Numa-Droz est aujourd'hui totalement insatisfaisante. Cette espèce d'autoroute urbaine n'est pas, n'est plus une solution d'avenir. La politique prônant une stricte séparation des différents trafics en milieu urbain a atteint clairement ses limites. En 1964, l'expo nationale voyait l'installation de feux rouges dans la ville de Lausanne. En 2002, lors de l'Expo.02, la ville de Neuchâtel a démantelé des feux rouges en proposant des ronds-points. L'aménagement de la place Numa-Droz est un processus non figé, évolutif. Il s'agit d'harmoniser les différents types de flux et d'utilisateurs de la future place. Rappelons que les inquiétudes des commerçants étaient les mêmes lors de l'inauguration de la zone piétonne au début des années 1980. Selon le projet d'aujourd'hui, il y a eu beaucoup plus que 44 places de parc « déplacées » à ce moment dans des parkings en ouvrage. La crainte de certains commerçants du centre-ville est infondée, lorsque nous réaliserons le nombre de places de parc qui sont encore suffisantes, selon les études adjectives qui ont été menées. Réduire le trafic motorisé en surface, améliorer la sécurité des piétons en favorisant l'attentisme de tous les types d'utilisateurs, enfin favoriser la fluidité du trafic et notamment le transit des transports publics. Voilà l'enjeu que PopVertsSol a soutenu à l'unanimité lundi soir pour le réaménagement de la place Numa-Droz.

Groupe PLR

Amelie Blohm Gueissaz : Avec le projet Ring, le projet Numa-Port et la place Numa-Droz, la Ville de Neuchâtel est en train de développer trois projets d'importance qui changeront le visage de notre ville ! Le groupe PLR en est conscient ! En ce qui concerne la place Numa-Droz, nous avons tous reçu les mêmes informations, mais nous en avons une lecture différente. Les membres du Groupe PLR n'ont pas évalué de la même manière les incertitudes d'un tel projet. Certains se satisfont des informations reçues et pensent que la place créera un nouveau lien entre la ville et le lac tout en fluidifiant le trafic. Ils estiment que la ville est dans une situation financière telle qu'elle peut se permettre cet investissement.

D'autres estiment qu'ils ont besoin de davantage d'informations et nous respectons leur avis. Parmi les soucis principaux de ceux qui ont refusé le projet Numa-Droz on trouve :

- l'absence d'étude démontrant que la « zone 30 sans passages piétons » est le modèle juste pour assurer le trafic piétons et véhicules dans ce giratoire ;
- le coût de ce chantier de 10 millions sans avoir la capacité de juger si un projet avec les mêmes objectifs n'aurait pas pu être réalisé à moindre frais ;
- la suppression des places de parcs en surface.

Le souci par rapport à la suppression de 44 places de parc a induit le PLR et le PS de déposer un postulat de la plume de M. J.-Ch. Authier qui demande que le Conseil communal étudie la possibilité d'augmenter le nombre de places de parc au centre-ville lors d'événement ciblés, tels que, par exemple, le marché du samedi matin, le marché de Noël, ... Idéalement, on pourrait consacrer au parcage une voie du quai Philippe-Godet jusqu'au niveau du Trou de souris. On offrirait ainsi des places aisément accessibles, idéalement proches des commerces.

Fermeture du site neuchâtelois d'EP Systems SA

Le Conseil communal partage les regrets du Conseil d'Etat quant à la fermeture du site neuchâtelois d'EP Systems SA. « Le Département de l'économie (DEC) apprend avec regret la décision du Groupe Aptar, basé à Chicago et propriétaire de la société neuchâteloise EP Systems SA, de transférer ses activités en Allemagne et en France de manière progressive durant l'année 2013 », indique l'Etat, dans un communiqué publié mardi. Active dans le domaine des sprays et pompes pour le médical et les parfums, la société souhaite améliorer l'efficacité de son organisation dans le but d'augmenter sa compétitivité sur le long terme. Dans ce contexte de restructuration, le groupe envisage sérieusement de fermer le site de production de Neuchâtel, qui compte aujourd'hui 108 collaborateurs ». Une phase de négociation avec les collaborateurs aura lieu jusqu'au 16 novembre. « Si aucune autre solution n'est trouvée d'ici là, il est prévu que les licenciements aient lieu par phase dans le courant de l'année 2013. Le DEC a d'ores et déjà pris les contacts nécessaires pour déployer les efforts attendus, en particulier par le biais du Service de l'emploi et de la Caisse cantonale d'assurance-chômage », relève l'Etat.

A propos...

Miroir, miroir

Comment peut-on expliquer l'engouement populaire pour les émissions de téléréalité ? Sorte de gigantesque miroir dans lequel nous aimons à nous regarder au travers de la vie quotidienne d'anonymes ou de célébrités, la téléréalité est une véritable machine à fabriquer les émotions pour faire de l'audience. Chacun garde le souvenir de Loana dont les ébats ont suscité de nombreuses pages de canards… Aujourd'hui, on apprend qu'une ancienne star du football s'expose à la vindicte du pèse-personne. Ronaldo a vendu son image, la nouvelle, et troqué ses kilos disgracieux, en direct, contre quelque argent. Un autre, Bastian Baker, chanteur, a vu ses envies de notoriété s'effondrer malgré tous les sacrifices consentis pour réussir. «Je n'avais même plus le temps de manger» confessait-il, avant de préciser que son élimination de l'émission *Danse avec les stars 3* lui donnerait ainsi plus de temps pour d'autres obligations. On doute de son plaisir futur lorsque l'on sait que son prochain album, objet de tous ses nouveaux espoirs, s'intitule «Tomorrow may not be better»…

Rémy Voirol

Convention Coton

L'Association neuchâteloise Coton Music organise

samedi 17 novembre, dès 14 heures à la Case à chocs

la Convention Coton, un événement dédié à la culture hip-hop autour de la rencontre et de la découverte d'artistes et de styles différents.

Divers ateliers artistiques encadrés par des professionnels seront ouverts à toutes les personnes souhaitant approfondir leurs connaissances, un concert de dimension 13'17 et une rencontre entre le groupe Triptic et le public (entrées libres) sont également au programme.

En soirée, les artistes du Can I kick it ? Tor (Triptik, Deen burgibo, Taipan, Cassidy et A2H) se produiront ainsi et Dj Menas en after show.

La Ville officielle

Brocante – nouvelle formule

La Brocante d'automne de Neuchâtel, nouvelle formule, ouvrira ses portes du

9 au 11 novembre 2012

Elargie et diversifiée afin d'attirer une nombreuse clientèle, des exposants professionnels présenteront différents thèmes allant de l'antiquité classique aux années 60 à 80, le tout réuni sous le même toit.

Chineurs, amateurs d'art, nostalgiques et collectionneurs auront loisir d'y découvrir l'objet rare parmi les stands d'antiquité-brocante, vintage, design et bourses multiples soit cartes postales, philatélie, numismatique, jouets, vieux papiers, horlogerie, vinyles, BD, etc.

Neuchâtel, place du Port, sous chapiteau. Parking en sous-sol. Restauration assurée par le restaurant l'«Heure Bleue». Horaires : vendredi 9 novembre de 10h à 20h, samedi 10 novembre de 10h à 20h et dimanche 11 novembre de 10h à 18h.

Avis de travaux CFF

Les CFF informent que des travaux auront lieu en gare de Neuchâtel, entre Neuchâtel et Saint-Blaise aux dates suivantes :

les nuits du 6/7 novembre au 9/10 novembre

Des machines relativement bruyantes seront engagées et des nuisances sonores sont à craindre.

Tout sera mis en œuvre afin de réduire autant que possible ces inconvénients et les CFF remercient la population de sa compréhension.

Chemins de fer fédéraux suisses

L'Atelier DES MUSÉES

Ateliers du mercredi

L'Atelier des musées convie les enfants à un atelier «De face ou de profil… Découvre tes mille visages !» autour de l'exposition «La collection 1500-1900» du Musée d'Art et d'histoire.

Les activités pour les enfants de 4 à 6 ans (en duo avec 1 adulte) sont prévues :
mercredi 5 décembre de 14 heures à 15h30.

Pour les enfants de 7 à 10 ans, les rencontres auront lieu :
mercredi 28 novembre de 14 à 16 heures.

Attention : nombre de places limité !

Sur inscription sur le site internet www.atelier-des-musees.ch.

Renseignements auprès de L'Atelier des musées / Tél. 032 717 79 18, fbg de l'Hôpital 4 – 2000 Neuchâtel.

Nuit du conte en Suisse

Les conteurs de «La Louvrée», groupe du Mouvement des aînés, animeront la Nuit du conte en Suisse

vendredi 9 novembre
à la salle de paroisse située sous le temple de La Coudre

La soirée, dont le thème est «Tout feu, tout flamme» débutera à 17h30 avec les contes pour enfants et se poursuivra à 20 heures avec les contes tout public.

Temple de La Coudre, ch. du Crêt-du-Chêne 8. Entrée libre, chapeau à la sortie.

Ouvertures nocturnes

Arrêté
concernant la fermeture des magasins
(du 31 octobre 2012)

LE CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Vu la loi cantonale sur la police du commerce, du 30 septembre 1991 ;

Vu la requête du 19 octobre 2012 présentée par la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID), le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNGM) et l'Union des détaillants neuchâtelois l'enseigNE ;

Vu le préavis positif du Syndicat Unia ;

Sur la proposition de la Direction de la sécurité,

arrête :

Article premier. – Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts :

- jusqu'à 18 heures, les samedis 15 et 22 décembre 2012 ;
- jusqu'à 21h30, les jeudis 13 et 20 décembre 2012.

Art. 2. – Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Art. 3. – Une indemnité forfaitaire (au maximum de 25 francs) sera payée à chaque employé(e) les soirs de nocturne jusqu'à 21h30 si le propriétaire du magasin ne fournit pas lui-même une collation substantielle.

Art. 4. – La Direction de la sécurité est chargée de l'application du présent arrêté.

Neuchâtel, le 31 octobre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Le chancelier,**
Pascal Sandoz **Rémy Voirol**

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 29 octobre au 4 novembre

- Température extérieure moyenne : 7.3° C.
- Degrés-jours : 0.0 DJ.

La chronique musicale de...

De la bonne Muse

Mathieu Neuenschwander

C'est reparti ! Les trois de Teignmouth sont de retour avec un nouvel album qui bat tous les records. « The 2nd Law » est le titre du nouveau Muse qui peut désormais se permettre de dicter la marche à suivre.

Muse n'a beau être qu'un trio leur son est infernal ! Bon… en même temps il faut une certaine carrure pour prétendre jouer dans des stades et dans le domaine Muse fait figure d'armoire à glace. Matthew Bellamy (chant guitare et toute sortes de claviers), Chris Wolstenholme (basse) et Dominic Howard (batterie et percussions). Ces trois petits gars viennent de Teignmouth, un bled totalement paumé, sur la côte anglaise au sud du Devon. La ville s'est développée autour d'un port de pêche pour devenir une station balnéaire à la mode pendant le règne du roi George. L'hiver les plages étant désertées, c'est donc pour combattre l'ennui que les trois poteaux, âgés de 15 ans, commencent à produire des décibels dans leur local. Nos trois teigneux débutent en 1992 sous le nom de Gothic Plague, en jouant des reprises et en se produisant dans des endroits minables. Considérant que tout ce cirque fait partie intégrante de l'apprentissage du musicien, le groupe ne rechigne pas et persévère. Après être devenu Carnage Mayhem, Fixed Penalty, ou encore Rocket Baby Dolls, Matthew Bellamy fini par ouvrir un dico au hasard et tombe sur « Muse ». Le mot précédant étant « Muscle », et le suivant « Museum », ils décident d'intituler leur dernière composition : « Muscle Museum ». Ils mettent en boîte une démo qui finit par tomber dans l'oreille d'un patron de label. En 1999, Muse sort son premier album « Showbiz » qui va connaître un succès quasi instantané grâce au fameux Musée du muscle ! Ils entament illico une tournée européenne, dans un van pourri, l'année suivante ils sont dans un tour bus dernier modèle. Après « Origin of Symmetry », « Absolution » et « Black holes and Revelations » et « The Resistance » en 2009, Muse est devenu l'une des valeurs les plus sûres du Rock des années 2000. Le secret ? Un son unique et une somme d'influences parfaitement maîtrisées, équilibrées, assumées et digérées. Cet été le groupe a eu l'honneur de composer l'hymne officiel des JO de Londres (la chanson Survival). S'inspirant notamment de musiques asiatiques, « The 2nd Law », leur 6e album, est aussi un subtil mélange d'électro, de rock progressif, de dubstep (nouveau style très tendance), de musique symphonique et de funk. Sorti le 28 septembre dernier, le disque atteint la plus haute position des ventes mondiales au bout d'une dizaine de jours. Muse a vendu plus de 15 millions d'albums à travers le monde.

M.N.

De gauche à droite : le trio infernal : Dominic Howard, Matthew Bellamy et Chris Wolstenholme. • **Photo : sp**

A travers l'histoire

Le photographe s'est placé à la hauteur du temple de Serrières, dont on distingue la cour sur la droite, pour saisir le sommet de la rue Guillaume-Farel. Le minaret couronnant la maison ayant appartenu à Philippe Suchard apparaît à l'arrière-plan. La rue n'a pratiquement pas changé, si ce n'est que les voitures ont remplacé les poules et les canards ! Photographie de J. Descombes, vers 1897, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant une demande de crédit pour la réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars,
- concernant un crédit relatif à l'acquisition et la transformation du bien-fonds no 3583 et les copropriétés C14056 et C14066 du cadastre de Neuchâtel et à leur intégration au patrimoine administratif,
- concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 5 novembre 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 17 décembre 2012.

Neuchâtel, le 7 novembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les :

- **vendredi 23 novembre 2012**
- **vendredi 14 décembre 2012**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

Offre d'emploi

Le Service d'Incendie et de Secours de la Ville de Neuchâtel gère une grande variété d'interventions notamment dans le cadre d'urgences sanitaires, d'interventions « feu », « lac », « GRIMP » et « plongeurs ».

Afin de compléter son effectif administratif, il met au concours un poste de

secrétaire comptable à 100%

dont la mission comprendra, notamment, les tâches suivantes :

- facturer les interventions du SIS,
- facturer les prestations diverses du SIS (garage, alarmnet, location de matériel et de locaux, etc.),
- saisir des rapports sanitaires,
- créer et gérer des comptes clients,
- tenir à jour des enquêtes qualité,
- divers travaux de secrétariat.

Titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce ou d'un titre jugé équivalent, vous maîtrisez les outils informatiques courants Word et Excel. Au bénéfice du cours pour maître d'apprentissage ou disposé à le suivre et d'une expérience de quelques années dans le domaine de la facturation, vous savez faire preuve de discrétion, êtes dynamique, organisé-e, souple dans vos horaires et devrez être à même d'assimiler rapidement les différentes tâches inhérentes à la fonction.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de Mme Muriel Jovanovic au 032 717 75 71.

Si cette annonce vous concerne, nous attendons avec plaisir votre offre de services (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copies des diplômes, certificats), jusqu'au **vendredi 16 novembre 2012** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction : 1er janvier 2013 ou date à convenir.

Horaires des Patinoires du Littoral

Du 7 au 11 novembre 2012

Piste principale
me : 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.
je : 9h-11h45/13h45-15h45 public.
ve : 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public.
sa : 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.
di : 13h00-16h30 public.

Halle couverte
me : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
je : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa : 13h45-16h public.
di : 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants :

Cours 21 – Le climat dans tous ses états
par M. Jean-Claude Keller, lundi 12, 19 et 26 novembre, de 20h à 21h30.

Cours 29 – Histoire de la musique en portraits
par M. Claude Favez, mardi 13 novembre 2012, 11 décembre 2012, 15 janvier 2013, 12 février 2013, 12 mars 2013, 16 avril 2013, de 20h05 à 21h35.

Cours 54 – Que manger au quotidien pour couvrir ses besoins en fer ?
par Mme Florence Authier, jeudi 15 novembre, de 19h30 à 21h.

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'UPN jeudi de 14h à 17h et lundi de 9h à 12h au 032 725 50 40 (répondeur) ou par courriel : upn-littoral@rpn.ch ou sur le site http//upn.cpln.ch

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre Minder, architecte à La Chaux-de-Fonds (MSBR Nouvelle Génération SA), d'un permis de construire pour la transformation et le réaménagement d'un balcon-terrasse 51, rue Auguste-Bachelin, article 5339 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Françoise et Pierre Hiltpold. Les plans peuvent être consultés du 2 novembre au 3 décembre 2012, délai d'opposition

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Courte Echelle...

... ouvre ses portes quatre demi-journées par semaine. Une équipe d'accueillantes et d'accueillants est à disposition des enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent : maman, papa, grands-parents ou personne s'occupant de l'enfant. L'anonymat est respecté. Seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont notés sur le tableau d'entrée. Le coût est de Fr. 2.– pour la demi-journée. **La Courte Echelle, rue des Fausses-Brayes 3, tél. 032 724 45 15, est ouverte lundi et mardi de 14h30 à 17h30 et mercredi et jeudi de 9 à 11h30.**

Programme cinéma pour la semaine du 7 au 13 novembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

ARGO
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, me, ve au lu 20h15, ve/sa 23h.
VO angl. s-t fr/all je, ma 20h15.
Acteurs: Georges Clooney, Bryan Cranston.
De Ben Affleck.

ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ – 3D
4e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De Laurent Tirard.

APOLLO 2

LOOPER
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, di au ma 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Apollo 3: VF sa 20h30.
Acteurs: Joseph Gordon-Levitt, Bruce Willis.
De Rian Johnson.

FRANKENWEENIE 3D
2e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15.
De Tim Burton.

LA TEMPÊTE
Représentation unique. Pas de limite d'âge.
VO s-t fr sa 10.11, 19h.
En direct live du Metropolitan de New York.
Acteurs: Audrey Luna, Isabel Leonard, Leslyn Davis.

APOLLO 3

PARANORMAL ACTIVITY 4
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, di au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Katie Featherston, Brady Allen, Matt Shively.
De Henry Joost.

DANS LA MAISON
5e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Fabrice Luchini, Kristin Scott Thomas, Emmanuelle Seigner.
De François Ozon.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE – 2D
23e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
D'Eric Darnell.

HERZ IM EMMENTAL
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO CH-all s-t fr di 10h45.
Acteurs: Ida Heiniger-Frauchiger, Thom Blunier, Bruno Marazzi.
De Bänz Friedli.

ARCADES

JAMES BOND – SKYFALL 007
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, 20h30, je au ma 14h30, ve/sa 23h30.
Apollo 1: VF di 11h.
Rex: VO angl. s-t fr/all me au ma 20h15.
Acteurs: Daniel Craig, Judi Dench, Naomie Harris.
De Sam Mendes.

BIO

HIVER NOMADE
1re semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.
Acteurs: Pascal Equisier, Carole Noblanc.
De Manuel von Stürler.

REX

AMOUR
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, je/ve, lu/ma 15h.
Apollo 2: VF di 10h30.
Acteurs: Jean-Louis Trintignant, Emmanuelle Riva, Isabelle Huppert.
De Michael Haneke.

TAKEN 2
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Liam Neeson, Maggie Grace, Famke Janssen.
De Olivier Megaton.

TINKERBELL: THE SECRET OF THE WINGS – CLOCHETTE ET LE SECRET DES FÉES – 2D
5e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Bradley Raymond.

STUDIO

UN PLAN PARFAIT
2e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Diane Kruger, Dany Boon, Damien Bonnard.
De Pascal Chaumeil.

ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ – 2D
4e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h45.
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De Laurent Tirard.

STARS 80
1re semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Richard Anconina, Patrick Timsit, Bruno Lochet.
De Frédéric Forestier.

QUEEN KONG CLUB – CINÉMA MINIMUM

LEONTINA
16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me 21.11, 20h.
De Boris Peters.

L'instantané de Stefano Iori...

... tirs au but à la Fête du chocolat

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Service de consultations conjugales (fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous, tél. 032 886 80 10.

Service de dépannage pour jeunes handicapés: tél. 032 835 14 55, du lundi au vendredi.

Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois: Mme Rosma Herzberg, tél. et fax 032 753 35 13. Groupe Jeunes: Mme Sylvie Anders, tél. 079 745 17 27.

Solidarité Femmes – Région Neuchâtel: bureau d'information, de prévention, de consultation et foyer d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences conjugales. Consultation chaque mardi matin et mercredi après-midi et sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 18h à 21h. Rue du Puits 1 (entrée rue du Soleil 2) La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 60 10.

SOS Futures Mamans, permanence téléphonique de 8h à 20h, 7 jours sur 7, au 032 842 62 52. Vestiaire ouvert le lundi et le jeudi de 14h30 à 17h (Puits-Godet 12a, Neuchâtel, 3e étage).

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 11 novembre

Sud:

Collégiale: di à 10h, Culte Hôte avec sainte cène suivi d'un apéritif à Collégiale 3 et partage avec le prédicateur.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Maladière: sa à 18h, culte Parole & Musique «Paix sur la terre» avec sainte cène. Musique: MM. C. Monnin, flûte de pan et R. Märki, orgue. Apéritif à l'issue de la célébration.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 16h, célébration interreligieuse à l'occasion de la semaine des religions sur le thème de la révélation.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 17h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie catholique).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Bateau restaurant
Ouvert tous les midis du lundi au vendredi
www.navig.ch
Réservation au 032 729 96 00
Navigation
Lacs de Neuchâtel et Morat SA
www.navig.ch
KING
du lac
au quai n°2,
Brochette, poisson et risotto
du jour, dès CHF 15.-
Autres propositions à bord
Yverdon
Gare CFF
Bienne
avenue de la Gare
avenue du 1er Mars
KING
Neuchâtel
centre-ville
N

Trois musiciennes russes présentent un concert au Centre culturel neuchâtelois

Entre Suisse et Russie

Sofia de Salis, flûtiste, Anastasia Voltchok, pianiste et Irina Solomatina, chanteuse, se produiront samedi 17 novembre à 20h30 au Théâtre du Pommier. Ces trois musiciennes, d'origine russe, interpréteront des compositions de leur patrie d'origine, la Russie, et de leur terre d'accueil, la Suisse. Elles joueront en prime une pièce inédite d'un compositeur russe, écrite spécialement pour l'occasion. Rencontre avec Sofia de Salis, flûtiste et initiatrice du projet.

« Comme nous sommes russes et que nous avons toutes les trois étudié en Suisse, nous présentons des œuvres des deux pays », explique Sofia de Salis.

Comment vous êtes-vous rencontrées toutes les trois ?

J'ai étudié avec Anastasia à l'école spécialisée du Conservatoire de Moscou, où nous avons suivi notre scolarité obligatoire. C'était une école pour les enfants destinés à faire une carrière professionnelle dans le domaine de la musique. Nous suivions des cours de culture générale et toute une série d'enseignements en lien avec la musique. Comme les sportifs de haut niveau, nous passions beaucoup de temps à nous entraîner. Avec Anastasia, nous avons poursuivi nos études de musique à la Musik-Akademie de Bâle. C'est en Suisse que nous avons fait la connaissance d'Irina.

D'où vous est venue l'idée de présenter un concert en trio ?

Comme nous sommes toutes les trois Russes, nous souhaitions monter un projet ensemble. Le piano, la flûte et le chant se marient bien. C'est un trio insolite ! Il n'existe pas un très grand répertoire, mais il y a des pièces tellement jolies à interpréter. Je joue avec Anastasia depuis quelques années. Je rêvais d'avoir l'occasion de pouvoir jouer dans cette composition : flûte, chant et piano. J'ai eu la chance qu'Anastasia et Irina soient disponibles. Nous avons toutes les trois des emplois du temps bien chargés.

Irina Solomatina, Sofia de Salis et Anastasia Voltchok. • Photo : Kateryna Varachova

Comment se présentera le concert ?

Comme nous sommes russes et que nous avons toutes les trois étudié en Suisse, l'idée consiste à présenter les cultures musicales de ces deux pays. Je vis en Suisse depuis maintenant douze ans. Je parle deux langues nationales. Je suis toujours entre ces deux pays. Les deux cultures se mélangent très bien. La Russie et la Suisse ont des styles bien différents. Le but n'est pas de les comparer, mais de jouer des œuvres issues de ces deux cultures. Nous avons choisi un programme, qui réunit des compositions russes et suisses du XXe siècle. J'interpréterai notamment une pièce du compositeur suisse Frank Martin. Cette dernière avait été jouée en 1948 par le flûtiste neuchâtelois Aurèle Nicolet, lors du Concours de Genève. Il l'avait remporté. C'est une composition assez difficile, que j'ai peu entendue.

Par ailleurs, Anastasia provient d'une famille de très grands pianistes. Son père est compositeur. Il nous a écrit un trio tout spécialement pour l'occasion. Nous jouerons cette pièce en première mondiale ! Comme c'est une surprise, je ne vous en dis pas plus.

Les compositions russes et suisses vont-elles bien ensemble ?

Elles ont des caractères et des styles bien différents. Là où la musique russe est forte et sarcastique, la musique suisse est romantique. Ce qui est difficile, c'est de passer d'une émotion à l'autre. Il faut se mettre dans la peau d'un acteur. Il faut être très concentré pour entrer dans plusieurs sortes d'émotions et de sentiments. Nous interpréterons des morceaux en solo, en duo et également en trio. Il en ressort un concert extrêmement varié.

Quelle place la musique occupe-t-elle dans la culture russe ?

A l'époque soviétique, la musique était très élitiste. Elle occupait une place très importante dans la culture. Quand j'ai commencé la musique, c'était très prestigieux. Après la chute politique, la culture a vécu une période très difficile. Beaucoup de musiciens changeaient de voie et se reconvertissaient dans d'autres domaines. Aujourd'hui, la situation va de mieux en mieux. Les gens s'intéressent à nouveau à la musique, même si ce n'est plus aussi prestigieux qu'avant.

Peut-on vivre de la musique en Russie ?

Il n'existe que très peu de places. Il est très cher de faire de la musique et tu ne peux pas bien gagner ta vie. Soit tu es vraiment très bon, soit il faut changer de métier. Si je suis venue étudier en Suisse, c'est pour suivre les cours de Felix Renggli. Il s'agit de l'un des meilleurs flûtistes. En Suisse, il y a beaucoup de choses qui se passent dans le domaine de la musique. Il y a toute une tradition musicale. Mais comme partout, c'est devenu de plus en plus dur de vivre de la musique. Des orchestres se sont éteints ou ont fusionné. En Suisse, en Allemagne et en Autriche, il est encore possible de vivre en tant que musicien. Pour ma part, je fais beaucoup de concerts comme soliste ou dans un orchestre. Je donne également des cours à Genève et à Bâle. Je n'ai pas encore de poste fixe : je fais tout ce que je peux. Il n'y a pas beaucoup de place et la concurrence est rude.

Avez-vous d'autres projets pour ce trio ?

Rien n'est prévu pour le moment, mais j'espère que nous recevrons des propositions pour cet ensemble. J'ai un autre projet, qui consiste à enregistrer un CD avec des musiques russes et suisses. Je dois encore trouver une part du financement avant de le concrétiser.

Anne Kybourg

« Trois femmes entre terre et ciel » : samedi 17 novembre à 20h30 au Théâtre du Pommier. Réservation au 032 725 05 05. Renseignements sur www.ccn-pommier.ch.

Chœur Yaroslavl' à la Collégiale

Dans un autre registre, le chœur Yaroslavl' se produira vendredi 16 novembre à 20h30 à la Collégiale de Neuchâtel. L'ensemble vocal, sous la direction de Yan Greppin, interprétera des œuvres d'Arvo Pärt en miroir avec celles de compositeurs contemporains de Russie, d'Ukraine, de Biélorussie, de Bulgarie ou de Serbie. Pascale Van Coppenolle, organiste, accompagnera les choristes de son instrument. Le concert comportera des chants a cappella, des solos d'orgue et des morceaux unissant le chœur et l'orgue. Fondé en 2008, l'ensemble Yaroslavl' se compose de seize à dix-huit chanteurs amateurs et professionnels. Spécialisé dans le chant orthodoxe, il présente une vingtaine de concerts par an, en Suisse et également en France et en Russie. Renseignements sur www.yaroslavl.ch. (ak)